

CHARTRE D'ADHÉSION & D'ENGAGEMENT

Pour le Rayonnement de la marque Royan Atlantique

L'acteur s'engage à :

- Promouvoir et valoriser la marque !R
- Utiliser le kit de communication de la marque !R
- Mettre en avant son adhésion en affichant l'estampille !R
- Participer aux rencontres et événements en lien avec la marque !R
- Relayer les informations et actualités de la marque !R
- Détecter de nouveaux talents ou projets et les orienter vers le contact dédié à la marque !R : marque@royanatlantique.fr

L'acteur doit :

Exploiter la marque !R de manière sérieuse, loyale et continue

Respecter les préconisations graphiques, iconographiques et sémantiques de la marque !R et les intégrer autant que possible à sa propre communication

Solliciter l'autorisation de la marque !R pour toute utilisation hors du cadre prescrit

L'acteur ne doit pas :

Déposer de propriété intellectuelle identique à la marque !R

Utiliser la marque !R à des buts commerciaux

La marque Royan Atlantique ne doit pas servir à des fins politiques, dans le cadre d'une campagne ou pour la promotion d'actions militantes.

L'acteur de la marque Royan Atlantique déclare avoir pris connaissance de la charte d'adhésion & d'engagement, partager sa vision, son positionnement, ses valeurs et œuvrer pour son rayonnement.